



# COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

**Quarante-sixième session**  
**«Sécurité alimentaire et nutrition – faire la différence»**

**Rome (Italie), 14-18 octobre 2019**

**PROJET DE DÉCISION SUR LE PROGRAMME DE TRAVAIL  
PLURIANNUEL 2020-2023**

## QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DU COMITÉ

Le Comité examine le document portant sur le Programme de travail pluriannuel du CSA pour 2020-2023 (CFS 2019/46/7), présenté par le Président du CSA.

Le Comité:

1. **[Espace réservé: messages clés de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* et document final du Sommet des Nations Unies sur le développement durable – LE TEXTE SERA FOURNI EN SEPTEMBRE]**
2. Approuve son Programme de travail pluriannuel pour 2020-2023, dont les axes de travail thématiques prioritaires – systèmes alimentaires et nutrition; approches agroécologiques et autres approches innovantes; égalité entre les sexes et autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition; promotion de la participation et de l'emploi des jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires; réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition; outils de collecte et d'analyse de données – définissent un cadre d'action global qui permettra d'accélérer les progrès vers la réalisation des cibles de l'ODD 2 d'ici à 2030.
3. Se félicite de l'approche inclusive et élargie ainsi que de la vision stratégique qui sous-tendent le nouveau processus d'élaboration du Programme de travail pluriannuel, qui a été rationalisé à la suite de l'évaluation du CSA, comme indiqué à l'annexe B du rapport sur la mise en œuvre de la suite donnée à l'évaluation du CSA (CFS 2018/45/3).
4. Note que l'exécution du Programme de travail pluriannuel sera conditionnée par la mobilisation de ressources humaines et financières suffisantes.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).



5. Dans la droite ligne du rapport sur la mise en œuvre de la suite donnée à l'évaluation du CSA, prie:
- a) le Bureau d'approuver une stratégie solide de mobilisation de ressources pour financer les sessions plénières et des axes de travail, le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) et le Mécanisme de la société civile (MSC), à l'appui des priorités du Comité telles qu'indiquées dans le Programme de travail pluriannuel, en prévoyant des garde-fous bien définis en accord avec les directives de la FAO, dans le but de prévenir d'éventuels conflits d'intérêts en matière de financement;
  - b) le Secrétariat de poursuivre ses efforts s'agissant d'élargir et de diversifier la base de financement du CSA, notamment en sollicitant les États Membres du CSA, des fondations privées, des acteurs du secteur privé et des institutions financières.